



ANNEXE AUX INSTRUCTIONS DE COURSE TYPE HABITABLES 2017-2020

Nom de la compétition : Régate des Zèbres 2019 Dates complètes : 22-23 Juin 2019 Lieu : Plouër -sur-Rance / Tourelle des Zèbres Autorité organisatrice : Société Nautique de la Baie de Saint-Malo SNBSM

1. REGLES

- 1.4 Heure légale du coucher du soleil 22h 00 et du lever du soleil : 6h00
- 1.5 Catégorie de RSO applicable : **navigation de moins de 6 Milles**

2. AVIS AUX CONCURRENTS

Emplacement du tableau officiel d'information : Chapiteau SNBSM Port de Plouër

4. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 4.1 Emplacement du mât de pavillons : Devant le chapiteau
- 4.2 Si différent de 60 minutes, délai entre l'affalé de l'Aperçu et l'envoi du signal d'avertissement : 30 minutes

5. PROGRAMME DES COURSES

- 5.1 Les courses sont prévues selon le programme suivant :

Samedi 22 juin :

De 9h30 à 12h30 confirmation des inscriptions et remise des dossiers course sous le chapiteau SNBSM à Plouër

13h00 Emargement sous le chapiteau

13h00 Briefing devant le Chapiteau SNBSM et sortie des bateaux à suivre

14h00 1^{er} signal d'avertissement suivant indications données lors du briefing

Ouverture du port de 09h30 à 19h00

18h30 Résultats et Pot – *Tirage au sort des lots offerts par Nautilots*

A partir de 20h00 soirée des équipages au restaurant de la cale à Plouër

Dimanche 23 Juin :

10h00 Emargement sous le chapiteau suivi d'un briefing

10h30 sortie des bateaux

11h30* Signal d'avertissement de la course 2 suivant indications données lors du briefing ou par VHF 77.

**Horaires pouvant être modifiés selon les aléas techniques du barrage connus samedi 22 juin au matin*

18h00 remise des prix Bar Le Cunningham's port des Sablons

6. PAVILLONS DE CLASSE

Description des pavillons de classe *Habitable*

Les bateaux en course arboreront dans leur pataras (à défaut bastaque ou autre dispositif à l'arrière) :

IRC 1 Flamme Blanche

IRC 2 Flamme Jaune

HN 1 Pavillon « C »

HN 2 Pavillon « N »

Bateaux Classiques ...Flamme Rose

Muscadets.....Pavillon Muscadet

First 210/211.....Flamme Bleue ciel si 6 bateaux minimum sinon Osiris

J 80...Flamme Verte

Voile Légère...Pavillon « E » voir Annexe 1 Bis spécifique VL

8. LES PARCOURS

- 8.2 Signaux définissant les parcours à effectuer :



Parcours côtiers indiqués sur l'Annexe 1 pour Habitable le samedi et Annexe 2 pour le dimanche

Le N° du parcours à effectuer pour chaque classe sera affiché sur le bateau Comité à chaque départ

9. MARQUES

Parcours côtiers : voir Annexes 1 et 2 pour habitable

10. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Description des zones considérées comme des obstacles :
Bateaux Comité et Bateaux Commissaires

11. LE DEPART

11.1 Ligne de départ :

Départ entre Bateau Comité et Bouée gonflable orange sur zone suivant indications du Comité de course par VHF 77

11.2 Procédure de départ :

5 mn	pavillon de classe + signal sonore	signal d'avertissement
4 mn	pavillon P ou I ou Noir ou Z + signal sonore	signal préparatoire
1 mn	affalé de P ou I ou Noir ou Z + signal sonore long	Minute avant le départ
0	affalé du pavillon de classe + signal sonore	Top départ

11.3 Délai pour prendre le départ après le signal de départ : 4 minutes

13. L'ARRIVEE

voir Annexe 1 ou 2

14. SYSTEME DE PENALITE

14.1 Toutes classes concernées

15. TEMPS LIMITES ET TEMPS CIBLE

15.1 Temps limite pour finir (sauf si avis contraire du comité de course par VHF 77)

Samedi 22 juin = 18h00 *ouverture des portes de 12h30 à 18h30*

Dimanche 23 juin = 16h00 dernière écluse à 17h00

16. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

16.1 Emplacement du secrétariat du jury : Chapiteau ou Bateau Comité SNBSM

16.2 Si différent de 60 mn, temps limite de réclamation après l'arrivée du dernier bateau de la dernière course du jour : 30 mn

16.3 Emplacement de la salle du jury : Chapiteau le samedi et Centre SNBSM le Dimanche

16.4 *Après avoir franchi la ligne d'arrivée, afin que leur réclamation soit recevable, les concurrents devront indiquer leur éventuelle intention de réclamer au bateau comité assurant l'arrivée. Identification réclamant/réclamé. Ceci modifie la RCV 61*

17. CLASSEMENT

17.1 Nombre de courses à valider pour valider la compétition : 1

17.2 Courses retirées : aucune (toutes les courses comptent pour le classement)

18. REGLES DE SECURITE

18.1 Emargement obligatoire au départ et au retour

18.2 **Abandon** : un bateau qui abandonne doit le signaler au Comité de course par VHF 77 ou tél 06.30.56.34.90 faute de quoi, il pourra être DSQ sur l'épreuve.

18.3 **Canal VHF : 77** (obligatoirement en veille)

Avant le signal d'avertissement de la première course de chaque jour, chaque concurrent devra passer à proximité du bateau Comité pour identification et pointage sur zone de départ



20. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

- 20.2 Heure limite d'affichage des coefficients utilisés pour le calcul des temps compensés :
Une heure avant le premier signal d'avertissement de l'épreuve

21. PUBLICITE

Conditions applicables à la publicité fournie par l'autorité organisatrice : sans objet

22. BATEAUX OFFICIELS

Identification des bateaux officiels : bateaux arborant le pavillon SNBSM

23. BATEAUX ACCOMPAGNEURS

- 23.2 Identification des bateaux accompagnateurs : sans objet

28. PRIX

18h00 Résultats Bar Le Cunningham's

Trophée de l'Energie (EDF) au 1er bateau de la classe OSIRIS 2

Challenge ADFJCC (doris) au premier de la classe First 210

Challenge Jacques Cartier (sabre) au 1^{er} Osiris du groupe OSIRIS 1

Challenge BPO au 1^{er} Classique

Trophée Ville de PLOUER au 1^{er} J 80

Trophée MALO au premier Muscadet

Attention....Modification possible en fonction des classes et du nombre d'inscrits

ARBITRES DESIGNES :

Nom du président du comité de course : Jean Journée

Nom du président du jury : Patrick Celton



ANNEXE POINTAGE OFFICIEL A UNE MARQUE

Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques précisées en **annexe Parcours** (ceci modifie la RCV 32).

Si un bateau du comité de course arborant un Pavillon « Rouge » et le Pavillon « SNBSM » (ceci modifie Signaux de Course) se tient près d'une des marques précisées ci-dessous, l'ensemble marque et bateau comité constitue une porte où un pointage officiel des concurrents est effectué.

Les concurrents devront passer cette porte et continuer leur course.

Si par la suite, le comité de course décide d'interrompre la course, il arborera les pavillons « **Aperçu sur S** » accompagnés de deux signaux sonores et, si nécessaire, le « Pavillon de Série » des séries concernées (ceci modifie Signaux de course) signifiant « La course est interrompue et le dernier pointage officiel sera pris en compte comme ordre d'arrivée. Le comité de course confirmera, si possible, ces indications par V.H.F. »

Tout événement susceptible de donner lieu à réclamation survenant après le dernier pointage officiel ne pourra être pris en compte, et aucun bateau ne pourra être pénalisé, sauf en conséquence d'une action selon une règle fondamentale ou selon la RCV 69. »

Liste des marques où un pointage officiel peut être effectué : [**Tourelle des Zèbres**]

REGATE des ZEBRES 2019 27ème édition
ANNEXE N° I HABITABLE

SN Baie de Saint-Malo

Samedi 22 Juin

Le N° de parcours à effectuer sera affiché sur le bateau Comité avant le signal d'avertissement de la ou des série(s) concernée(s)

Ligne de départ

Située dans l'est du port de Plouër , elle est matérialisée par le bateau Comité et une bouée, et doit être franchie dans le sens **Sud • Nord**. Le bateau comité arborera le pavillon de la SNBSM . Il constituera un obstacle ainsi que le bateau viseur

Les signaux seront donnés du bateau comité.

Heure de départ : Samedi 14 H 00

PARCOURS *Réduction de parcours possible à ces marques

N°1 (• 10M)	N°2 (• 14 M)	N°3 (18M)	N° 4 (21M)
	DEPART	DEPART Chaudron et Pointe de l' Ecrais Td	Départ Chaudron et Pointe de l'Ecrais Td
DEPART	BALISE LE CHAUDRON Td	Tourelle des Zèbres* Bd	Tourelle des Zèbres *Bd
BALISE LE CHAUDRON Td	BALISE POINTE DE L'ECRAIS Td	Bouée Rouge de chenal pointe de la Haie * Bd 48°32'454N 1°58'17W	Bouée Rouge de chenal pointe de la Haie *Bd 48°32'454 N 01°58'17 W
BALISE POINTE DE L'ECRAIS Td	TOURELLE DES ZEBRES* Bd	Tourelle des Zèbres* Bd	Tourelle des Zèbres * Bd
TOURELLE DES ZEBRES* Bd	BOUEE JAUNE MOUILLEE DANS L'EST DE LA POINTE GAREL* Bd	Bouée Jaune mouillée dans l'Est de La pointe de garel* Bd	Bouée Jaune mouillée dans l'Est de la pointe de Garel* Bd
BALISE POINTE DE L'ECRAIS Bd	TOURELLE DES ZEBRES* Bd		Tourelle des Zèbres* Bd
BALISE LE CHAUDRON Bd	BALISE POINTE DE L'ECRAIS Bd	Balises Ecrais et Chaudron Bd	Balises Ecrais et Chaudron Bd
ARRIVEE	BALISE LE CHAUDRON Bd ARRIVEE	Arrivée	Arrivée

Suite Annexe I parcours du samedi 22 juin

ARRIVEE

Ligne d'arrivée située en limite du chenal à proximité du port de Plouër

Entre le mât arborant le pavillon orange du bateau comité à Td et une bouée gonflable Blanche à Bd

Déclarations d'arrivée et réclamations

Emargement Arrivée au centre de course, situé sous le chapiteau SNBSM du Port de Plouer, à l'issue de la dernière course du jour ainsi que les éventuelles réclamations , dans les délais prescrits. .

DIMANCHE 23 Juin 2019 : COURSE N° 2

DEPART

Ligne de départ

Située dans l'est du port de Plouer , elle est matérialisée par le bateau Comité et une bouée, et doit être franchie dans le sens **Sud • Nord**. Le bateau comité arborera le pavillon de la SN Baie Saint-Malo. Il constituera un obstacle.

Les signaux seront donnés du bateau comité.

Heure du 1er départ : 11 H 30

PARCOURS

PARCOURS N°5 (• 5,8M)		PARCOURS N°6 (• 9,5 M)		PARCOURS N° 7(• • • • •	
		DEPART		DEPART	
DEPART		BALISE CHAUDRON	Td	Balise Chaudron	Td
BALISE LE CHAUDRON	Td	TOURELLE DES ZEBRES*	Bd	Tourelle des Zèbres*	Bd
BALISE POINTE DE L'ECRAIS*	Td	BOUEE MOUILLEE DANS L'EST DE LA POINTE GAREL*	Bd	*Bouée Rouge de chenal pointe de la Haie 48°32'454N 01°58'17W* <i>*Réduction de parcours possible à cette marque</i>	Bd
TOURELLE DES ZEBRES*	Bd	TOURELLE DES ZEBRES*	Bd	Tourelle des Zèbres*	Bd
ARRIVEE		ARRIVEE		ARRIVEE	

ARRIVEE

Ligne d'arrivée

Elle est matérialisée par un bateau arborant les pavillon Orange et bleu à laisser à Tribord et une bouée Blanche au Nord de la Tourelle des Zèbres. Elle est à franchir dans le sens Sud • Nord.

Déclarations d'arrivée et Réclamations

Elles devront être déposées au centre de course SNBSM Port des Sablons à l'issue de la 2° course.

Les cagnards devront également y être déposés .

Résultats à 18h00 au Bar Le Cunningham'S